Moutons volés : pour ne pas faire d’amalgame, la Préfecture vise juifs et musulmans…

écrit par Christine Tasin | 26 août 2017
Le Président du Consistoire est outré, et il y a de quoi.

La Préfecture des Hauts-de-Seine a envoyé aux fermes pédagogiques une lettre leur enjoignant de confiner poules et moutons à l’approche des l’Aïd-el-Kébir et de Yom Kippour, eu égard au grand nombre d’animaux susceptibles d’être volés.

Vous avez déjà entendu parler de juifs sacrifiant un mouton ou une poule dans leur baignoire, vous ?

Vous avez déjà entendu parler d’abattoirs provisoires mis en place pour Yom Kippour, vous ?

Il est évident que la grande bouffe, la grande fête de l’égorgement pratiquée par nombre de musulmans exige que chaque famille égorge ou fasse égorger son mouton… Inévitablement, les vols de moutons augmentent à cette période, qu’ils soient le fait de voleurs non musulmans désireux de revendre à des familles musulmanes des animaux qui ne leur auront rien coûté ou de musulmans indélicats n’ayant pas les moyens ou ne désirant pas payer pour leur mouton rituel.

Pas d’égorgement rituel chez les juifs, pas de mouton obligatoire, du poisson, du poulet, des gâteaux au miel… tout est possible, tout est ouvert. Il n’y a donc pas matière à voler des poules et encore moins des poulets en nombre… Alors, pour éviter que les musulmans ne se sentent stigmatisés, pour éviter l’amalgame, voici que les juifs qui ne demandent rien

à personne sont désignés comme de potentiels voleurs…

Vous me direz que les autorités juives -qui ne représentent qu'eux-mêmes au sein du CRIF, de la LICRA, du Consistoire, du BNAI BRITH… – qui collaborent activement avec l'islam reçoivent la monnaie de leur pièce, et que c'est bien fait. C'est vrai. Mais c'est bien plus gênant pour le juif moyen qui n'a rien à voir avec cela et qui se voit traité par Macron et ses sbires comme un voleur de poules… A cause de l'islam, à cause de l'Aïd…

Bêtes à confiner avant l'Aïd et Kippour: les autorités juives s'insurgent

Les autorités juives se sont insurgées contre une lettre envoyée par la préfecture des Hauts-de-Seine aux fermes pédagogiques du département les enjoignant de confiner leurs poules et moutons à l'approche de fêtes religieuses juive et musulmane, afin d'éviter le vol d'animaux.

Le courrier, envoyé début août par les services vétérinaires aux neuf sites concernés et révélé cette semaine par *Le Parisien*, recommandait de mettre en place une surveillance accrue de leurs animaux, traditionnellement sacrifiés lors des fêtes musulmane de l'Aïd el-Kébir (ou Aïd al-Adha) et juive de Yom Kippour.

Un 'amalgame malsain'

Le président du Consistoire central israélite, Joël Mergui, s'est exprimé dans une tribune publiée dans *Le Monde*. « J'ai été effaré de découvrir dans la presse du 22 août que j'étais devenu soudainement et collectivement, avec tous mes coreligionnaires, un voleur de poules potentiel! », s'insurge-t-il, fustigeant un « amalgame malsain » entre la fête juive « la plus sacrée » et « d'imaginaires écumeurs de basse-cour ».

Un courrier envoyé depuis 2013

En 2013, « dans la période précédant les fêtes de l'Aïd », a invoqué la préfecture dans un communiqué publié jeudi, 200 moutons – volés pour la plupart en Lorraine et destinés à être abattus clandestinement pour être revendus – avaient été retrouvés

dans un bidonville rom à Châtenay-Malabry, dans le sud du département. Six habitants du campement soupçonnés de les avoir dérobés avaient été interpellés.

Le courrier des services vétérinaire se comprenait donc « dans le cadre d'une politique générale de lutte contre la délinquance » et n'était « évidement pas destiné à stigmatiser les différents rites religieux », s'est défendue la préfecture, précisant qu'un tel courrier était envoyé chaque année depuis 2013 aux fermes pédagogiques.

http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2017/08/25/97001-20170825FILWWW00218-betes-a-confiner-avant-l-aid-et-kippour-les-autorites-juives-s-insurgent.php